

Compte-rendu réunion du conseil municipal du 20 Janvier 2016

✕ Bulletin Municipal :

Le bulletin municipal 2016 a été édité. La distribution est faite par les conseillers municipaux sur l'ensemble de la commune.

Travaux en cours :

Les travaux à la mairie (salle longue) avancent bien. Les nouvelles portes et fenêtres ont été posées, l'isolation est en cours ainsi que les finitions au niveau de la charpente (chenaux, solins). Les toilettes extérieures sont aussi en travaux pour être mises aux normes accessibilité handicapé. Enfin, la toiture à l'annexe du garage communal devrait être posée dans les prochains jours.

A l'église, les planchers des deux chapelles latérales ont été enlevés par les employés communaux. Il a été constaté combien, par-dessous ils étaient très abîmés et même par endroits pourris. Une chape en béton a été coulée à la place de ces planchers. A la sacristie, les joints ont été refaits également par les employés communaux. Enfin, l'installation électrique a été refaite et mise aux normes, et une partie de l'éclairage a été améliorée par l'entreprise SEI (Sébastien Guérin) de Montfaucon. Il est rappelé que ces travaux sont subventionnés en très grande partie.

A la gare d'Oumey, la charpente métallique a été posée au grand hangar. Ces travaux sont pris en charge par la communauté de communes. Normalement, à compter du 1er mai 2016, le train touristique partira désormais de la gare de Raucoules. De même, les travaux sur la voie verte entre Montfaucon et la Gare vont débuter prochainement et faire la jonction entre les deux parties existantes de cette voie (tronçon Raucoules-Grazac et tronçon Riotord-Montfaucon). Ces travaux sont aussi pris en charge par la communauté de communes.

Les illuminations de Noël ont été déposées par l'entreprise Fraisse, d'Yssingeaux, en présence d'Emmanuel Bouilhol et de Jordy Lombardo, employés à la commune afin qu'ils voient comment elles sont installées. A l'avenir, ces illuminations seront posées et déposées par les employés communaux qui passeront les certifications nécessaires pour le faire. Cela fera une économie non négligeable pour la commune.

Eclairage public :

Comme cela se fait désormais dans de nombreuses communes, il est proposé d'éteindre l'éclairage public dans certains secteurs (environ durant 4 à 5 heures). Cela pourrait représenter environ une économie annuelle de près de 2000 euros. Il est bien précisé qu'il n'y a encore rien d'arrêté et que cette proposition est faite pour permettre à chacune et chacun d'y réfléchir et d'argumenter le pour et le contre. A suivre.

Ces économies, que ce soit au niveau de l'éclairage public, des illuminations et dans d'autres domaines à la charge de la commune, sont devenues nécessaires en raison, bien sûr, de la bonne gestion de l'argent public, et aussi parce que les aides de l'Etat (dotation globale de fonctionnement) continuent à diminuer fortement.

Formation et habilitation des employés communaux :

Aujourd'hui, dans de nombreux domaines, il est obligatoire pour les employés communaux de faire des formations dans les différents domaines où ils interviennent, afin qu'ils puissent acquérir les compétences nécessaires et aussi passer le CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) pour pouvoir réaliser certaines opérations. C'est ainsi qu'il est prévu de faire passer une habilitation électrique à Emmanuel Bouilhol et le CACES pour le tractopelle aux deux jeunes (Jordy Lombardo et Elie Tourette) qui sont en contrat emploi-avenir.

Epareuse :

Il est prévu d'acquérir une épareuse pour le fauchage des talus et fossés le long des voies communales par les employés de la commune. Des devis ont été demandés à plusieurs entreprises spécialisées dans ce genre de matériel et seront étudiés lors d'une prochaine réunion.

Acquisition terrain des consorts Blanc aux Lardons - Révision de la Carte Communale :

Monsieur le Maire informe le conseil que les Consorts Blanc, propriétaires de plusieurs parcelles de terrains aux Lardons, à proximité immédiate de la Zone Artisanale des Lardons sont d'accord pour vendre la totalité de ces terrains (40407 m²) pour un montant total de 26 972,10 euros. Une partie de ces terrains (près de 16 000 m²) sera ensuite vendue à la Communauté de Communes pour une extension de la Zone Artisanale des Lardons qui s'avère nécessaire en raison d'une forte demande de plusieurs sociétés pour s'installer dans cette zone qui est très bien placée en bordure de la Route Départementale 105 et à proximité du carrefour de la Remise (direction Tence, le Chambon sur Lignon). En raison de l'extension de la Zone Artisanale, une révision partielle de la carte communale sera nécessaire. Également, cette acquisition des terrains aux consorts Blanc permet aussi d'avoir une réserve foncière dans un secteur de la commune qui est bien placé. Le conseil municipal donne son accord pour cette acquisition de terrains.

Voirie 2016 :

Durant l'automne 2015, la commission chargée de la voirie a fait le tour des différentes voies communales pour voir les travaux à réaliser sur ces voies. Ensuite, une étude a été demandée au bureau d'études Fbie de Monistrol afin d'avoir une estimation du coût des travaux. Il est donné le montant estimatif pour l'ensemble des voies communales retenues. Ce montant est assez important. A voir alors quel programme de travaux retenir pour 2016 soit une partie ou la totalité de l'estimation. Monsieur le Maire précise qu'actuellement ces travaux bénéficient d'une aide de la communauté de Communes du Pays de Montfaucon, dans le cadre du fonds de concours « voirie » à hauteur de 50%. La commune risque de ne plus avoir cette aide l'an prochain si la communauté de communes est obligée de fusionner avec celle du Haut-Lignon au 1er janvier 2016. Monsieur le Maire demande aux membres du conseil de réfléchir, d'ici la prochaine réunion, à ce programme de voirie à faire pour 2016.

Boulangerie :

Monsieur Christophe Fayard, qui a tenu la boulangerie jusqu'au 15 décembre dernier, a averti la mairie qu'il faisait les démarches pour déposer son bilan. Monsieur le Maire informe le conseil que, depuis début décembre 2015, il a reçu près d'une trentaine de propositions de personnes intéressées pour reprendre ce commerce, certaines plusieurs sérieuses que d'autres. Actuellement la réflexion est de savoir si la commune se porte acquéreur de l'ensemble du matériel de la boulangerie et propose par la suite, à la personne qui sera retenue pour ce commerce, une sorte de bail-acquisition. A suivre.